

Septembre
2014

MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

EXECUTION DU BUDGET



**COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES RELATIVE
A L'EXECUTION DU BUDGET A FIN SEPTEMBRE 2014**



SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
I- REALISATION DES RESSOURCES	3
1.1 Ressources budgétaires	4
1.1.1 Ressources intérieures	4
1.1.2 Ressources extérieures	6
1.2 Ressources de trésorerie	8
II-EXECUTION DES DEPENSES	9
2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type	9
2.1.1 Dépenses budgétaires	10
2.1.2 Dépenses de trésorerie	14
2.2 Analyse des dépenses d'investissement au regard de la capacité d'absorption des services	15
2.3 Analyse des dépenses par grandes fonctions	17
2.4 Analyse des dépenses pro-pauvres	20
III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES	23
3.1 Au titre de la dette publique	23
3.2 Au titre des dépenses de personnel	23
3.3 Au titre des transferts et subventions de l'Etat	23
3.4 Au titre des autres charges de fonctionnement	24
3.5 Au titre des dépenses d'investissement	24
IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER	25
4.1 Plafond sur les dépenses par procédures d'avances	25
4.2 Plancher sur les dépenses pro-pauvres	25
CONCLUSION	26

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat à fin septembre 2014	3
Tableau 2 : Situation des dépenses par types	9
Tableau 3 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement (hors dépenses post crise) par Ministères et Institutions à fin septembre 2014.....	15
Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions à fin septembre 2014	17
Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin Septembre 2014.....	20
Tableau 6 : Etat des paiements effectués par les comptables par natures de dépenses à fin septembre 2014	23
Tableau 7 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) à fin septembre 2014.....	25

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources à fin septembre 2014.....	4
Graphique 2 : Etat d'exécution des dépenses à fin septembre 2014.....	10
Graphique 3 : Répartition des dépenses exécutées par grandes fonctions à fin septembre 2014.....	17
Graphique 4 : Exécution des dépenses par grandes fonctions à fin septembre 2014	19
Graphique 5: Dépenses d'investissement par grandes fonctions à fin septembre 2014	19

LISTES DES ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage de l'exécution budgétaire	27
Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales budgétaires	28
Annexe 3 : Situation des dépenses par secteurs et par fonctions	29
Annexe 4 : Etat détaillé des dépenses par secteurs et par fonctions	30
Annexe 5 : Situation des dépenses par Ministères et Institutions	32
Annexe 6 : Situation d'exécution des dépenses sociales	34
Annexe 7 : Etat d'exécution des dépenses pro pauvres.....	35
Annexe 8 : Gestion des délais de traitement des dossiers dans le SIGFiP.....	36
Annexe 9 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement par Ministères et projets	37

INTRODUCTION

A l'instar des six premiers mois de l'année, l'exécution du budget au troisième trimestre 2014, s'est déroulée dans un environnement favorable, soutenu par l'amélioration continue du climat social et par la constance dans le regain d'activité économique.

Les importants efforts de raffermissement de la cohésion sociale et d'assainissement de la situation des finances publiques engagés par le Gouvernement ont favorisé le repositionnement de notre pays sur l'échiquier international, comme en témoigne le retour de la Banque Africaine de Développement (BAD) à son siège statutaire à Abidjan, le 08 septembre dernier.

Au plan budgétaire, la nécessité de prendre en compte l'évolution satisfaisante de la conjoncture économique et les nouveaux engagements liés notamment à la constitution du fonds d'établissement de la Couverture Maladie Universelle (CMU) et à l'apport en compte courant associé de l'Etat à la nouvelle compagnie Air Côte d'Ivoire, ont conduit à l'adoption d'un collectif budgétaire le 20 août 2014. Les ajustements opérés ont porté le niveau du budget à **4 407,5 milliards** contre **4 248,3 milliards** initialement.

En outre, la qualité de la signature de l'Etat et la confiance des partenaires économiques et financiers, se sont traduites par le succès de l'entrée de la Côte d'Ivoire sur le marché international à travers l'émission de l'Euro Bond 2014 qui a suscité beaucoup d'engouement de la part des investisseurs. Ainsi, 357 milliards ont été mobilisés contre 250 milliards initialement prévus, assorti du taux le plus bas d'Afrique Subsaharienne (hors Afrique du Sud).

Par ailleurs, grâce aux mesures de réduction des délais de passation des marchés publics prises par le Gouvernement au deuxième trimestre, les dépenses d'investissements sur ressources intérieures ont été exécutées au-delà des objectifs de la période.

Quant aux charges de fonctionnement, elles ont été contenues dans les enveloppes prévues en rapport avec la poursuite des efforts de rationalisation.

La présente communication a pour objet de présenter la situation d'exécution du budget au terme du troisième trimestre 2014, à travers l'analyse de la mobilisation des ressources et de l'exécution des dépenses. Elle fait également le point de la mise en œuvre des engagements budgétaires du Programme Economique et Financier en cours.

I- REALISATION DES RESSOURCES

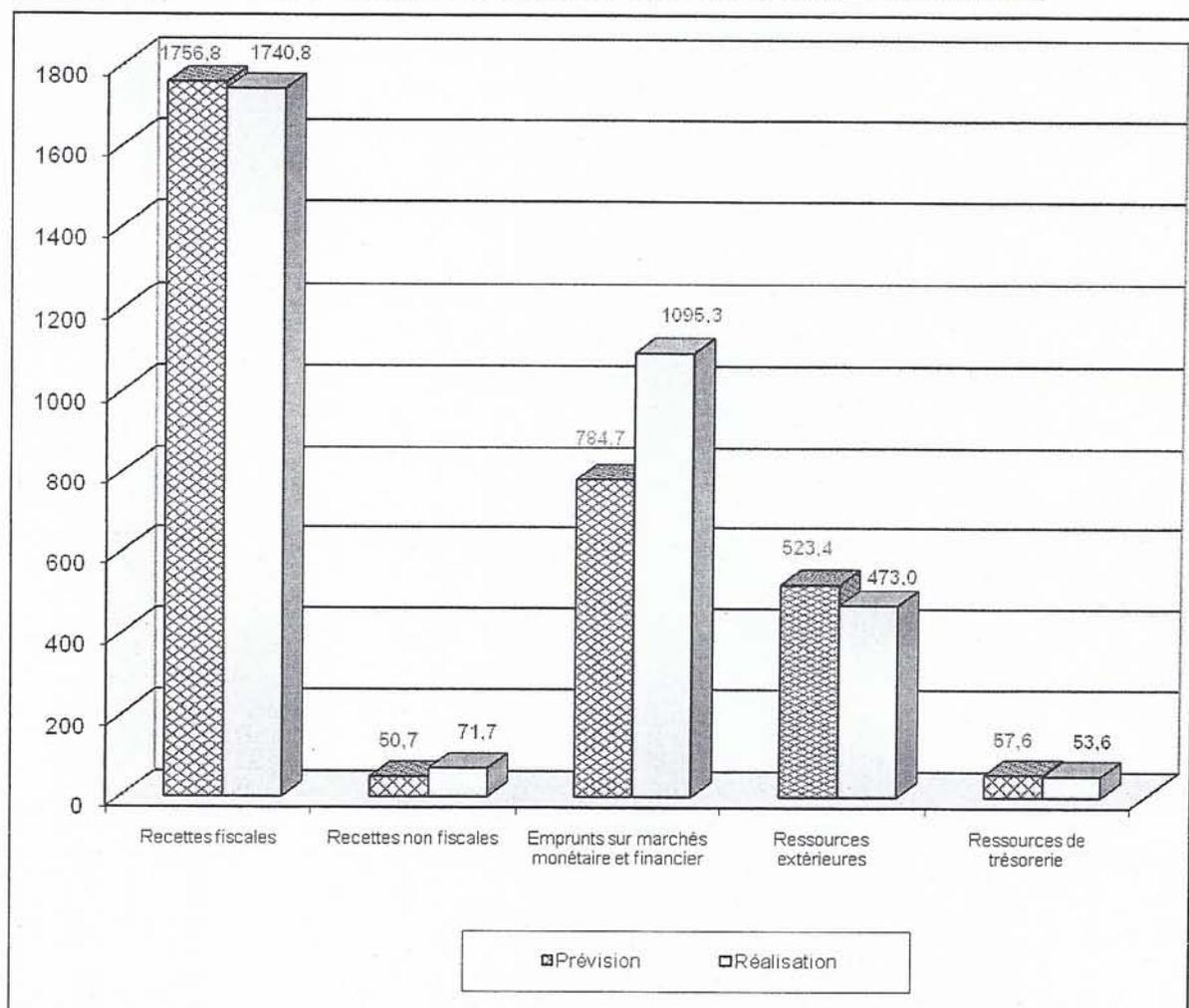
Les ressources globales mobilisées à la fin du troisième trimestre 2014, s'élèvent à **3 434,4 milliards** contre une prévision de **3 173,2 milliards**, soit une plus-value de 261,2 milliards et un taux de réalisation de **108,2%** (contre **100,5%** à fin septembre 2013). Ces réalisations comprennent 3 380,7 milliards de ressources budgétaires (98,4%) et 53,6 milliards de ressources de trésorerie (1,6%).

Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat à fin septembre 2014

(En milliards de francs CFA)	Fin septembre 2013			Fin septembre 2014		
	Objectif	Réalisation	Taux réalisation	Objectif	Réalisation	Taux réalisation
Ressources budgétaires	2 615,1	2 631,1	100,6%	3 115,6	3 380,7	108,5%
Ressources intérieures	2 253,2	2 283,5	101,3%	2 592,2	2 907,8	112,2%
Recettes fiscales	1 652,7	1 648,7	99,8%	1 756,8	1 740,8	99,1%
Recettes non fiscales	66,2	79,2	119,6%	50,7	71,7	141,4%
Emissions titres publics	534,3	555,6	104,0%	784,7	1 095,3	139,6%
Ressources extérieures	361,9	347,6	96,1%	523,4	473,0	90,4%
Appuis budgétaires	86,8	85,8	98,9%	118,5	120,0	101,2%
<i>dont FMI</i>	37,6	36,6	97,5%	35,0	36,5	104,2%
<i>Banque Mondiale</i>	0,0			0,0	0,0	
<i>AFD</i>	49,2	49,2	100,0%	73,8	73,8	100,0%
<i>BAD</i>	0,0			9,7	9,7	100,0%
<i>Union Européenne</i>	0,0				0,0	
Financement extérieur	275,1	261,8	95,2%	404,9	353,0	87,2%
<i>Dons-projets</i>	77,2	93,4	120,9%	166,0	125,3	75,5%
<i>Emprunts-projets</i>	197,9	161,6	81,7%	229,9	218,7	95,1%
<i>Dons-programme</i>	0,0	6,8		9,0	9,0	100,0%
Opérations de trésorerie	41,6	38,9	93,7%	57,6	53,6	93,1%
Recettes affectées au remboursement de crédits de TVA	29,4	29,4	100,0%	44,3	44,3	100,0%
TVA secteur électricité	12,1	9,5	78,3%	13,3	9,3	70,1%
Total Ressources	2 656,6	2 670,1	100,5%	3 173,2	3 434,4	108,2%

Source : DGBF-DGTCP-DGE

Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources à fin septembre 2014 (Source : DGBF-DGTCP-DGE)



1.1 Ressources budgétaires

Les ressources budgétaires ont été recouvrées à hauteur de **3 380,7 milliards** pour des prévisions de 3 115,6 milliards, soit 265,1 milliards de plus-value (108,5%) imputable essentiellement au bon niveau de mobilisation des emprunts sur les marchés financiers tant sous-régional qu'international. Ces réalisations constituées à 86% de ressources intérieures et à 14% de ressources extérieures, sont en hausse de 28,5% par rapport à fin septembre 2013.

1.1.1 Ressources intérieures

Les ressources intérieures, comprenant les recettes fiscales et non fiscales ainsi que les emprunts sur les marchés monétaire et financier, ont été mobilisées à hauteur de 2 907,8 milliards contre un objectif de 2 592,2 milliards, dégageant un excédent de 315,5 milliards.

➤ Recettes fiscales

Les recettes fiscales, qui constituent 59,9% des ressources intérieures, ont été recouvrées à hauteur de 1 740,8 milliards contre un objectif de 1 756,8 milliards,

dégageant une moins-value de 16 milliards (soit 99,1%) mais est en hausse de 5,6% par rapport à fin septembre 2013.

Les coûts fiscaux des exonérations à fin septembre 2014 se chiffrent à 227,6 milliards.

Le niveau de réalisation des recettes fiscales est principalement lié aux contre-performances constatées sur les droits et taxes à l'importation sur les marchandises générales, les revenus du gaz, les impôts sur les revenus des capitaux mobiliers, les impôts sur salaires ainsi que sur l'impôt BIC hors pétrole.

Prévue à 508,7 milliards, la **taxe à l'importation sur les marchandises générales** s'est située à 437,3 milliards dégageant une moins-value de 71,4 milliards (soit 86%). Cela est dû à un volume d'importation plus faible que prévu et également à une baisse des prix à l'international. En effet, attendues à 5,8 millions de tonnes à fin septembre 2014, les mises à la consommation en droit commun se sont situées à 4,9 millions de tonnes, soit un déficit de 0,9 million de tonnes.

S'agissant des **revenus du gaz**, le niveau de recouvrement s'est situé à 46,2 milliards pour des prévisions de 68,4 milliards, soit un gap de 22,2 milliards. Ces résultats insuffisants, constatés depuis le début de l'année 2014, sont en rapport avec l'application d'un prix de cession de la part Etat du gaz provenant du champ CI 26 de 3,5\$/MBTU¹, contre un prix de cession de 9,5\$/MBTU utilisé dans les prévisions.

Les **impôts sur les revenus des capitaux mobiliers** se sont établis à 53,5 milliards contre un objectif de 69,1 milliards, soit une moins-value de 15,6 milliards imputable aux résultats bénéficiaires moins importants qu'attendus des entreprises en 2013 du fait notamment du niveau élevé des investissements réalisés.

Quant à l'**impôt BIC hors pétrole**, prévu à 226,4 milliards, il a été recouvré à 211,7 milliards avec un manque à gagner de 14,7 milliards (soit 93,5%) mais est en hausse de 8,8% par rapport à fin septembre 2013. Cette contre-performance s'explique par l'impact des investissements massifs réalisés en 2013 dans certains secteurs d'activités (Banques et établissements financiers, BTP, Télécommunications, etc.). En effet, cet impact a été perceptible sur les résultats des entreprises du fait des amortissements, des frais financiers et de la réduction d'impôt accordée dans le cadre de l'article 110 du Code Général des Impôts (CGI). La moins-value est également liée à la baisse du chiffre d'affaires des entreprises exerçant dans certains secteurs d'activité notamment l'hévéaculture et le palmier à huile en rapport avec la baisse des cours mondiaux du caoutchouc et la campagne négative menée à l'international contre l'huile de palme stigmatisant ses effets supposés néfastes sur la santé humaine.

Les **impôts sur les revenus et salaires** ont été collectés à hauteur de 233,6 milliards contre un objectif de 245,3 milliards, soit une moins-value de 11,7 milliards imputable à un rythme d'évolution du marché de l'emploi dans le secteur privé (5,5%) inférieur aux prévisions (10%), ayant servi de base de projection de cette taxe.

¹ 1 MBTU signifie 1 Million British Thermal Units (BTU). Le BTU est une unité anglo-saxonne de mesure d'énergie, 1 BTU étant égal à 0,293 WATT.

Toutefois, l'impact de ces faibles niveaux de réalisation a été atténué par les performances dans le recouvrement des revenus du pétrole et des taxes à l'exportation (DUS).

En effet, **les revenus du pétrole** ont été recouverts à hauteur de 70,6 milliards au titre des enlèvements de pétrole brut des mois de février et mars 2014 initialement programmés pour le dernier trimestre 2014. Ce niveau de recouvrement intègre également le reliquat des ressources issues du redressement fiscal opéré en décembre 2013.

Quant aux **taxes à l'exportation**, elles se sont établies à 220,5 milliards pour un objectif de 170,2 milliards, soit une plus-value de 50,3 milliards en relation avec un volume exporté de cacao fèves plus important (776,7 mille tonnes) que prévu (561 mille tonnes). Toutefois, les prix pratiqués ont été inférieurs à ceux attendus.

➤ Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales recouvrées à hauteur de 71,7 milliards à fin septembre 2014 pour une prévision de 50,7 milliards, enregistrent un excédent de 21 milliards (soit 141,4%). Cet écart positif s'explique principalement par les plus-values constatées sur les produits de la privatisation et vente d'actifs (+8,1 milliards), les versements de dividendes (+7,3 milliards) et les revenus du domaine (+4,6 milliards).

Le niveau de recouvrement des recettes non fiscales comprend notamment :

- les recettes de services : 11,4 milliards contre 11,2 milliards prévus, comprenant essentiellement les droits et frais administratifs (7,6 milliards) et la redevance LONACI (1,5 milliard) ;
- les produits de la privatisation et vente d'actifs : 8,1 milliards dont 6,2 milliards au titre de la cession de titres de la Société des Mines d'or d'Ity ;
- les versements de dividendes : 9,4 milliards contre 2,1 milliards prévus. Ces dividendes proviennent principalement de la CI-TELECOM (4,5 milliards), la SIB (2,6 milliards), la CIE (1,1 milliard) et la CIPREL (0,6 milliard) ;
- les revenus du domaine : 36,6 milliards contre 32 milliards prévus ;
- les redevances de téléphonie cellulaire : 5,1 milliards payés notamment par les sociétés MOOV (3,4 milliards), KOZ (1,2 milliard) et Green (0,5 milliard), contre 5,3 milliards initialement attendus.

➤ Emissions de titres d'Etat

Les interventions de l'Etat sur les marchés monétaire et financier ont permis de mobiliser **1 095,3** milliards à fin septembre 2014 contre **784,7 milliards** initialement prévus, soit un surplus de 310,6 milliards. Cette mobilisation se répartit entre les obligations du Trésor (492,3 milliards), l'Eurobond 2014 (357 milliards), les bons du Trésor (184,2 milliards) et les emprunts obligataires (61,8 milliards).

1.1.2 Ressources extérieures

Les ressources extérieures ont été mobilisées à 473 milliards pour un objectif de 523,4 milliards, soit un taux de mobilisation de **90,4%**. Ces ressources comprennent les appuis budgétaires, les tirages sur les emprunts-projets, les dons-projets et les dons-programme.

Les **appuis budgétaires** attendus à 118,5 milliards ont été mobilisés à 120 milliards auprès de l'Agence Française de Développement (73,8 milliards comme prévus), du Fonds Monétaire International (36,5 milliards contre 35 milliards prévus) et de la Banque Africaine de Développement (9,7 milliards comme prévus).

Concernant les **emprunts-projets**, les tirages se sont établis à 218,7 milliards contre 229,9 milliards prévus, soit un taux de **95,1%** contre 81,7% à fin septembre 2013. La non réalisation de l'objectif est liée au retard accusé dans le démarrage de certains grands projets tels que l'aménagement de la route Bouna Doropo-frontière Burkina, l'aménagement de la route Boundiali-Odienné-Frontière Guinée, le projet de Pôle Agro-industriel, la construction du pont Yopougon Ile-Boulay ainsi que le Programme National de Développement Communautaire (PNDC).

Les tirages sur emprunts-projets proviennent notamment :

- du Gouvernement Chinois : 113,9 milliards ayant financé les activités des projets d'exploitation du champ captant de Bonoua (53 milliards), d'aménagement du barrage hydro-électrique de Soubré (49,6 milliards) et de l'autoroute Abidjan-Grand-Bassam (11,2 milliards);
- de la BOAD : 28,4 milliards au titre essentiellement des activités du Programme de renforcement du secteur de l'électricité en Côte d'Ivoire (10 milliards), du Programme de développement des infrastructures agricoles (10 milliards), de la réhabilitation de la voie Abobo-Anyama (3,1 milliards) et du Projet d'aménagement hydro-agricole de Sangopari (2,6 milliards) ;
- de Eximbank-Inde : 22,8 milliards dont 10 milliards pour la réhabilitation des réseaux électriques et 12,8 milliards pour la production de riz en Côte d'Ivoire;
- de la Banque Islamique de Développement : 10,3 milliards dont 6,4 milliards dans le cadre du Projet de modernisation et d'extension de l'aérogare-fret d'Abidjan, 1,5 milliard pour le projet d'amélioration de l'accès qualité à l'eau potable à Odienné et 2,3 milliards de renforcement de l'adduction en eau potable de la ville d'Abidjan;
- de la BADEA: 3,5 milliards concernant principalement le projet d'alimentation en eau potable du Nord-Est de la ville d'Abidjan (1,9 milliard) et le Projet d'Aménagement Hydro-Agricole de M'Bahiakro (1,6 milliard).

Quant aux **dons-projets**, ils ont été mobilisés à hauteur de 125,3 milliards contre 166,0 milliards prévus, soit un taux de 75,5%. Les tirages sur les dons-projets sont issus principalement des bailleurs suivants :

- la Banque Mondiale : 71,8 milliards qui ont financé entre autres les activités du Projet de renaissance des infrastructures en Côte d'Ivoire (25 milliards), du projet de facilitation du commerce corridor Abidjan-Lagos (18 milliards), du projet d'urgence pour la réhabilitation du secteur électricité (7 milliards), du

projet d'appui au secteur agricole (6 milliards), du projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences (5 milliards), du Projet d'urgence d'appui à l'éducation de base (5 milliards), du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (5,2 milliards);

- la Banque Africaine de Développement : 18,3 milliards dont 10,3 milliards au titre du Projet d'interconnexion électricité Côte d'Ivoire-Libéria-Sierra Leone-Guinée, 4,5 milliards pour le Projet d'appui aux infrastructures agricoles de l'Indénié-Djuablin et 3,5 milliards pour le Projet de gestion intégrée du bassin versant du Gourou ;
- l'Union Européenne : 20,3 milliards dont 3,1 milliards pour l'appui à la réforme et la modernisation du système judiciaire et pénitentiaire et 17,1 milliards au titre des mesures d'accompagnement du secteur banane;
- le Gouvernement Chinois : 4,5 milliards pour la réhabilitation du Palais de la Culture ;
- le Fond International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA) : 4,9 milliards dont 4,2 milliards au titre du Projet d'Appui à la Production Agricole et à la Commercialisation (PROPACOM-Bouaké).

En outre, les ressources extérieures intègrent les **dons programmes** mobilisés dans le cadre du Programme d'Assistance Post-Crise pour 9 milliards, comme prévus.

1.2 Ressources de trésorerie

En marge des ressources budgétaires, des recettes de trésorerie ont été également mobilisées à hauteur de 53,6 milliards et concernent :

- ✓ les recettes de TVA affectées au remboursement de crédits de TVA (44,3 milliards);
- ✓ les recettes de TVA à reverser au secteur électricité (9,3 milliards).

II-EXECUTION DES DEPENSES

2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type

L'exécution des dépenses à fin septembre 2014, s'élèvent à 3 234,7 milliards par rapport à un objectif de 3 219 milliards, soit un taux de 100,5% contre 95,6% à fin septembre 2013. Par rapport aux dépenses de l'année, elles représentent 73,4%. Elles comprennent 3 171,4 milliards de dépenses budgétaires (98% des dépenses totales) et 63,3 milliards d'opérations de trésorerie (2%).

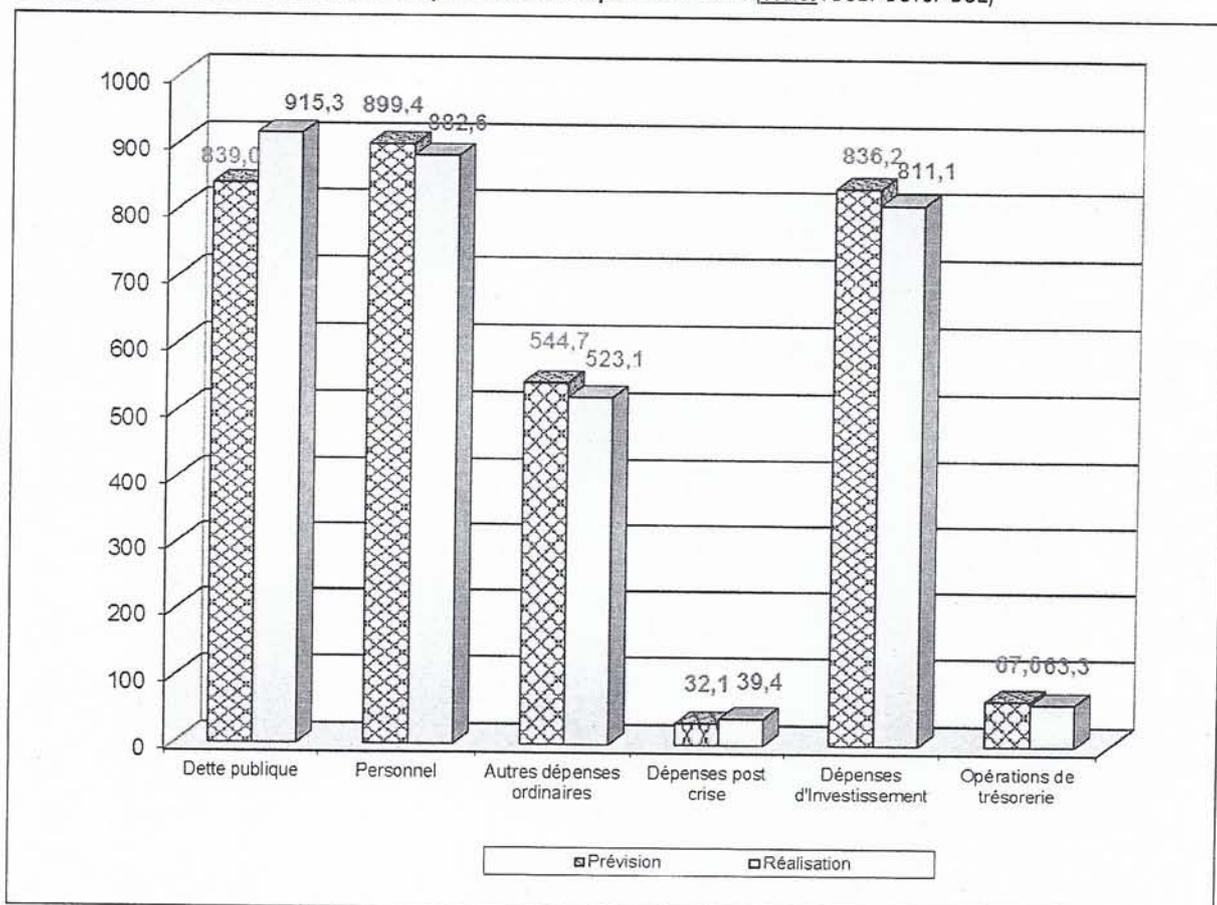
Tableau 2 : Situation des dépenses par types

(En milliards de francs CFA)

Montants	Fin septembre 2013			Fin septembre 2014		
	Objectif du programme	Réalisation	Taux réalisation	Objectif du programme	Réalisation	Taux réalisation
Dépenses Budgétaires	2 641,7	2 526,3	95,6%	3 151,4	3 171,4	100,6%
Dette publique	521,9	550,5	105,5%	839,0	915,3	109,1%
Dette intérieure	379,9	402,4	105,9%	675,6	744,9	110,3%
Dette extérieure	142,0	148,1	104,3%	163,4	170,4	104,2%
Dépenses ordinaires	1 272,4	1 293,4	101,7%	1 444,1	1 405,7	97,3%
Personnel	775,6	774,5	99,9%	899,4	882,6	98,1%
Abonnement	36,1	32,4	89,6%	36,8	35,6	96,7%
Subventions et transferts	205,3	233,9	113,9%	256,2	241,6	94,3%
Autres dépenses de fonctionnement	255,4	252,6	98,9%	251,7	245,8	97,7%
Dépenses de sortie de crise	25,2	41,0	162,8%	32,1	39,4	122,7%
Dépenses financées sur ressources intérieures	25,2	34,2	135,8%	23,1	30,4	131,5%
Dépenses financées par les Bailleurs	0,0	6,8		9,0	9,0	100,0%
Dépenses d'investissement	822,2	641,4	78,0%	836,2	811,1	97,0%
Investissements financés sur ressources intérieures	547,1	386,3	70,6%	440,3	467,1	106,1%
Investissements financés par emprunts et dons	275,1	255,0	92,7%	395,9	344,0	86,9%
Opérations de trésorerie	41,6	39,9	96,1%	67,6	63,3	93,6%
Remboursement de crédits de TVA	29,4	29,4	100,0%	54,3	54,3	100,0%
Reversement de TVA au secteur électricité	12,1	10,5	86,7%	13,3	9,0	67,7%
TOTAL DEPENSES	2 683,2	2 566,2	95,6%	3 219,0	3 234,7	100,5%

Source : DGBF-DGTCP-DGE

Graphique 2 : Etat d'exécution des dépenses à fin septembre 2014 (Source : DGBF-DGTCF-DGE)



2.1.1 Dépenses budgétaires

Prévues à 3 151,4 milliards, les dépenses budgétaires ont été exécutées à 3 171,4 milliards correspondant à un taux de réalisation de 100,6% des prévisions contre 95,6% à fin septembre 2013. Elles ont été exécutées essentiellement à travers le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (94,2%). Toutefois, certaines dépenses ont été réalisées par la procédure d'avances et sont en cours de régularisation (3,4%) et d'autres dépenses ont été effectuées sous forme d'opérations de trésorerie (2,4%).

Les dépenses effectuées à travers le SIGFiP se chiffrent à 2 988,1 milliards. Elles comprennent :

- le service de la dette publique (841 milliards) ;
- les dépenses de personnel (872,6 milliards) ;
- les dépenses d'abonnement (35,6 milliards) ;
- les subventions et transferts (236 milliards) ;
- les autres dépenses de fonctionnement (186,7 milliards) ;
- les dépenses d'investissement (776,9 milliards) ;
- les dépenses post-crise (39,4 milliards).

Les **dépenses exécutées sous forme d'avances de trésorerie et en cours de régularisation** s'élèvent à 108,8 milliards (3,4% des dépenses) contre 133 milliards à fin septembre 2013 (5,3% des dépenses). Elles sont composées principalement des autres dépenses de fonctionnement pour 59,2 milliards, des dépenses d'investissement à hauteur de 34,2 milliards notamment l'apport en compte courant associé de l'Etat à la nouvelle compagnie Air Côte d'Ivoire (10 milliards), la certification de l'Aéroport (5 milliards), la réhabilitation des cités universitaires (5 milliards), la réhabilitation des écoles françaises (5,6 milliards) et des dépenses de personnel militaire pour 9,8 milliards.

Les autres opérations de trésorerie adossées à des crédits budgétaires et non encore retracées dans le SIGFiP se situent à 74,5 milliards et concernent les échéances de la dette publique. Ces opérations portent notamment sur le remboursement de la dette titrisée de la SIR non prévus initialement, les souscriptions au capital de la BAD et de la BIDC ainsi que le rachat de l'échéance de décembre 2014 de l'obligation du Trésor 5% 2011-2014 restructurée.

La répartition par grandes natures des dépenses exécutées se présente comme suit :

➤ **Service de la dette publique**

Le service de la dette publique, exécuté à 915,3 milliards pour une prévision de 839 milliards, soit un dépassement de 76,3 milliards en raison des engagements par anticipation des échéances à venir notamment pour le remboursement des titres publics (51,3 milliards) et le paiement des échéances PFO (13,9 milliards), en vue d'assurer les règlements sur base mandats à bonne date.

Le service de la dette publique se répartit entre la dette intérieure pour 81,4% et la dette extérieure pour 18,6%.

La dette intérieure a été exécutée à hauteur de 744,9 milliards. Ce niveau d'exécution concerne principalement les bons du Trésor (358,9 milliards), les emprunts obligataires (164,2 milliards), les obligations du Trésor (95,4 milliards), la dette titrisée de la SIR (30 milliards), les échéances du groupe PFO (27,8 milliards) ainsi que les allocations spéciales de DTS de la BCEAO (22,2 milliards).

Quant au service de **la dette extérieure**, il a été exécuté à 170,4 milliards. Ce service a porté principalement sur les remboursements des échéances des créanciers membres du Club de Londres (35,5 milliards) et du Club de Paris (88,8 milliards dont 73,8 milliards au titre du C2D).

Ces règlements intègrent également 7,7 milliards d'échéance de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et 10,6 milliards de souscription au capital d'Institutions Internationales dont 6,2 milliards pour la BAD et 3 milliards pour la BIDC.

➤ **Dépenses de personnel**

Les charges de personnel se sont établies à fin septembre 2014 à 882,6 milliards pour une prévision de 899,4 milliards, soit une sous-consommation de 16,8 milliards. Ces dépenses comprennent :

- le salaire des fonctionnaires (597,9 milliards) ;
- la solde de la police (55,6 milliards) ;

- la solde des militaires (102,7 milliards) ;
- les subventions d'équilibre-personnel accordées aux EPN et autres organismes (69,8 milliards) ;
- les salaires du personnel des institutions (31,8 milliards) ;
- les subventions aux charges salariales des collectivités décentralisées (4,7 milliards) ;
- la rémunération du personnel local des ambassades, attachés de défense et autres dépenses de personnel (20,1 milliards).

La sous-consommation de 16,8 milliards s'explique principalement par le report au mois d'octobre du recrutement exceptionnel de 5 141 ex-combattants en raison de la décision de leur mise en stage de formation préalable. Ainsi, prévu initialement en janvier pour un coût annuel de 15,5 milliards le changement de la date de ce recrutement s'est traduit par une économie de 10,4 milliards observée à fin septembre 2014. Il convient de signaler que cette économie déjà constatée dans le collectif et dans l'objectif du Programme en fin d'année, n'a pas été impacté sur les objectifs à fin septembre en raison du fait ces objectifs ont été arrêtés bien avant la modification de la date de ce recrutement.

En outre, le faible rythme de l'exécution des glissements catégoriels consécutif au retard de la transmission des dossiers et à la suspension de cette opération au niveau de la police en vue d'un meilleur contrôle, explique également cette sous-consommation.

➤ **Dépenses d'abonnement**

Les dépenses de consommation d'électricité, d'eau et de téléphone s'élèvent à 35,6 milliards contre 36,8 milliards prévus. Ce niveau d'exécution se décompose en consommation d'électricité (21,3 milliards), d'eau (6 milliards) et de téléphone (8,2 milliards).

➤ **Subventions et transferts**

Les subventions et transferts se sont situés à 241,6 milliards contre une prévision de 256,2 milliards enregistrant une sous-consommation de 14,6 milliards liée principalement au faible niveau d'exécution de la subvention au secteur électricité (24,9 milliards contre 36,7 milliards prévus) en relation avec le faible niveau des revenus du gaz du fait de la révision à la baisse du prix de cession au secteur électricité.

Ce niveau d'exécution comprend principalement :

- la subvention aux écoles privées (42,3 milliards contre 45,9 milliards) ;
- la subvention aux Etablissements Publics Nationaux (55,3 milliards contre 54,6 milliards) ;
- le soutien à l'utilisation du HVO (40,2 milliards contre 35 milliards) ;
- les bourses et kits scolaires (27,2 milliards contre 30,4 milliards) ;
- la subvention aux collectivités (12,6 milliards contre 14,1 milliards) ;
- la subvention à la filière coton (7 milliards comme prévus).

➤ **Autres dépenses de fonctionnement**

Les autres dépenses de fonctionnement composées des dépenses de fonctionnement courant des services et des dépenses sociales ciblées, se sont établies à 245,8 milliards pour un objectif de 251,7 milliards.

Les dépenses de fonctionnement courant des services, (y compris la consommation de carburant de l'Armée) s'élèvent à 244,1 milliards et restent contenues dans les prévisions de 248,9 milliards à fin septembre.

Les **dépenses sociales ciblées**, ont été exécutées à hauteur de 1,7 milliard pour soutenir le prix des vaccins et des médicaments de première nécessité.

➤ **Dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement (hors dépenses post-crise), prévues à 836,2 milliards à fin septembre 2014 ont été exécutées à 811,1 milliards, soit un taux de réalisation de **97%** des objectifs à fin septembre 2014 contre **78%** à fin septembre 2013. Elles représentent 62,9% des dotations annuelles. Ces dépenses ont été financées à 57,6% sur les ressources intérieures et à 42,4% par des concours extérieurs.

Au titre du **financement intérieur**, les dépenses exécutées s'élèvent à 467,1 milliards, représentant **106,1%** de l'objectif du programme fixé à 440,3 milliards. Cette performance est liée principalement au bon niveau d'exécution des projets financés dans le cadre du Contrat de Désendettement et Développement (C2D) qui ont été exécutés à hauteur de 125,2 milliards contre 70,1 milliards prévus.

Ce résultat est également lié à la bonne exécution du Programme Présidentiel d'Urgence (53,5 milliards comme prévus), du Projet d'aménagement du barrage hydro-électrique de Soubré (22,2 milliards comme prévus) et du Programme d'Investissement routier financé à travers le FER (32,7 milliards contre 28 milliards prévus).

Ces réalisations intègrent aussi les transferts au profit des collectivités décentralisées (24 milliards) ainsi que les dépenses se rapportant à la participation de l'Etat dans l'augmentation du capital d'Air Côte d'Ivoire (10 milliards).

Les dépenses d'investissement exécutées sur financement intérieur couvrent également le financement du Projet Renaissance Infrastructures (9,9 milliards) et du Programme d'urgence riz (5 milliards), la construction de l'hôpital d'Angré (3 milliards), l'appui du Programme Alimentaire Mondial aux cantines scolaires (2,8 milliards), la réforme de la Pharmacie de la Santé Publique (2,4 milliards).

Au titre du **financement extérieur**, l'objectif attendu à 395,9 milliards a été réalisé à hauteur de 344 milliards correspondant à un taux d'exécution de **86,9%**. Ce niveau d'exécution comprend 218,7 milliards au titre des emprunts projets et 125,3 milliards pour les dons-projets.

Les **emprunts projets** ont enregistré un taux d'exécution de **95,1%** de l'objectif fixé à 229,9 milliards contre **81,7%** à fin septembre 2013. Ce taux s'explique par la contreperformance enregistrée dans l'exécution de certains projets tels que le projet Pôle Agro-industriel et l'aménagement de la route Boundiali-Odienné-Frontière Guinée (18,7 milliards) accusant un retard dans leur mise en place, le Programme National de

Développement Communautaire exécuté hors du SIGFiP contre 3 milliards prévus, l'alimentation en eau potable du Nord-Est d'Abidjan 1,9 milliard exécuté contre 7,5 milliards prévus.

Toutefois, d'autres projets ont connu une bonne exécution. Il s'agit notamment du projet d'exploitation du champ captant de Bonoua (53 milliards contre 38,1 milliards prévus), l'aménagement du barrage hydro-électrique de Soubré (49,6 milliards contre 35,7 milliards prévus), le programme de Production de Riz en Côte d'Ivoire (12,5 milliards contre 9,2 milliards prévus), l'interconnexion des réseaux électriques entre la Côte d'Ivoire et le Mali (12,5 milliards contre 9,2 milliards prévus), , le programme de développement des infrastructures agricoles (10 milliards) ainsi que le programme de renforcement du secteur électricité en Côte d'Ivoire (10 milliards).

Concernant les **dons projets**, le niveau d'exécution a été relativement faible en se situant à 125,3 milliards pour des objectifs fixés à 166 milliards à fin septembre, soit un taux d'exécution de **75,5%**. Ce faible taux est imputable à certains grands projets financés qui n'ont pas encore connu de début d'exécution. Il s'agit notamment du projet de lutte contre le paludisme (17 milliards), du projet de mise en œuvre du Cadre d'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale en Côte d'Ivoire (10 milliards) et du projet de construction et d'équipement de salle de classes du primaire (15 milliards).

En outre, certains projets prévus au budget, sont gérés directement par les bailleurs et exécutés en dehors du SIGFiP. Ces projets concernent entre autres le programme d'appui à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des OMD (0,5 milliard), l'appui au renforcement des capacités nationales de lutte contre les violences basées sur le genre (0,4 milliard), le programme national de prise en charge des orphelins du VIH/SIDA (0,7 milliard).

D'autres projets accusent un retard, il s'agit notamment du projet de mise en place de dispositifs de formation pour les jeunes vulnérables (0,5 milliard), la promotion des filières agricoles et Biodiversité (1,7 milliard), l'adaptation aux changements climatiques des populations du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire (2,4 milliards), la réhabilitation des infrastructures de base des transports lagunaires (1 milliard) et l'acquisition des autobus de la SOTRA (5 milliards).

➤ **Dépenses post-crise**

Les dépenses post-crise se sont établies à 39,4 milliards contre 32,1 milliards programmés et elles sont financées sur ressources intérieures à hauteur de 30,4 milliards et sur concours extérieur pour 9 milliards. Ce niveau d'exécution est principalement imputable aux opérations effectuées par l'Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration (16,7 milliards) et par le Conseil National de Sécurité (7,5 milliards) ainsi qu'au projet d'assistance post-crise (9,2 milliards).

2.1.2 Dépenses de trésorerie

En dehors des opérations budgétaires, des dépenses de trésorerie d'un montant de 63,3 milliards ont été effectuées. Elles concernent le remboursement de crédits de TVA (54,3 milliards dont 10 milliards payés sur les ressources de l'Euro Bond 2014) et le reversement de recettes de TVA au secteur de l'électricité (9 milliards).

2.2 Analyse des dépenses d'investissement au regard de la capacité d'absorption des services

Les dépenses d'investissement (hors dépenses post-crise) se sont élevées à 811,1 milliards à fin septembre 2014, correspondant à un taux d'exécution de 62,9% des dotations annuelles. Ce niveau d'exécution est supérieur au taux de 56,5% observé sur la même période en 2013, mais reste en deçà des 75% attendus.

Tableau 3 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement (hors dépenses post crise) par Ministères et Institutions à fin septembre 2014

(En FCFA)

Ministères/Institutions	Dotation 2014 (budget actuel)	Dotation 2014 (budget actuel ajusté) ²	Exécution fin septembre 2014	Taux d'exécution	
				Base budget actuel	Base budget actuel ajusté
42 Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	2 526 300 000	2 526 300 000	101 138 777	4,0%	4,0%
15 Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	20 097 979 427	20 097 979 427	2 581 690 777	12,8%	12,8%
38 Ministère de l'Industrie et des Mines	4 896 331 075	2 518 331 075	1 439 272 084	29,4%	57,2%
51 Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	4 127 933 235	3 849 343 235	1 214 707 971	29,4%	31,6%
24 Ministère de la Santé et de la Lutte contre le sida	88 045 618 066	88 045 618 066	27 653 593 169	31,4%	31,4%
25 Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères	10 000 000 000	10 000 000 000	3 399 168 556	34,0%	34,0%
31 Ministère des Eaux et Forêts	4 175 508 100	4 175 508 100	1 494 742 499	35,8%	35,8%
17 Ministère Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	18 152 000 000	18 152 000 000	6 525 225 254	35,9%	35,9%
30 Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget	218 336 616 214	166 228 809 138	79 886 184 584	36,6%	48,1%
22 Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	53 970 459 567	53 970 459 567	20 723 591 618	38,4%	38,4%
12 Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et Finances	64 434 950 000	64 434 950 000	26 851 317 886	41,7%	41,7%
19 Ministère Construction, Logement, Assainissement et Urbanisme	19 869 586 070	19 869 586 070	9 126 155 725	45,9%	45,9%
20 Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement	11 073 534 492	11 073 534 492	5 135 992 932	46,4%	46,4%
33 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	33 377 631 959	33 377 631 959	18 213 753 211	54,6%	54,6%
27 Ministère de la Communication	1 636 512 075	1 636 512 075	1 005 607 187	61,4%	61,4%
06 Primature & Service Rattachés	10 606 487 483	10 606 487 483	6 566 480 565	61,9%	61,9%
39 Ministère du Tourisme	1 050 889 305	1 050 889 305	652 499 959	62,1%	62,1%
74 Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	33 508 369 597	32 856 869 597	21 322 011 033	63,6%	64,9%
29 Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs	3 795 073 503	3 795 073 503	2 493 873 485	65,7%	65,7%
16 Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	1 142 014 277	1 142 014 277	801 847 382	70,2%	70,2%
37 Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	2 123 520 000	2 123 520 000	1 522 796 345	71,7%	71,7%
21 Ministère des Infrastructures Economiques	359 437 116 566	359 437 116 566	270 921 167 522	75,4%	75,4%
28 Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable	5 985 191 634	5 985 191 634	4 673 121 673	78,1%	78,1%
60 Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur	500 000 000	500 000 000	397 726 909	79,5%	79,5%
40 Ministère des Transports	15 638 233 365	15 638 233 365	12 933 003 071	82,7%	82,7%
35 Ministère de la Culture et de la Francophonie	5 397 000 000	5 397 000 000	4 627 095 519	85,7%	85,7%
18 Ministère de l'Agriculture	120 095 564 666	120 095 564 666	104 669 716 753	87,2%	87,2%
48 Ministère Postes et Technologies de l'Information et Communication	11 631 749 000	11 631 749 000	10 951 135 200	94,1%	94,1%
02 Présidence de la République	23 275 000 000	23 275 000 000	21 938 411 106	94,3%	94,3%
08 Médiature	86 699 093	86 699 093	84 892 471	97,9%	97,9%
14 Ministère du Pétrole et de l'Energie	131 069 229 292	131 069 229 292	130 434 868 332	99,5%	99,5%
01 Représentation Nationale	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%	100,0%
11 Commission Electorale Indépendante	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%	100,0%
47 Cour Suprême	50 000 000	50 000 000	50 000 000	100,0%	100,0%
68 Parquet Général	50 000 000	50 000 000	50 000 000	100,0%	100,0%
26 Ministère délégué auprès du Président de la République, charge de la Défense	7 818 110 979	7 818 110 979	8 624 264 975	110,3%	110,3%
Total	1 289 981 209 040	1 234 565 311 964	811 067 054 530	62,9%	65,7%

Source : DGBF

² En vue d'évaluer la capacité d'absorption réelle des ministères, leurs dotations ont été ajustées en déduisant les crédits inscrits au titre de certains projets notamment, les dons exécutés par les bailleurs eux-mêmes et pour lesquels les ministères n'ont pas les informations pour procéder aux régularisations.

L'exécution des dépenses d'investissement à fin septembre 2014 d'un taux de 62,9% des prévisions annuelles, enregistre une nette progression par rapport leur niveau en septembre 2013, où elles se sont établies à 56,5% avec un montant de 641,4 milliards. Il convient toutefois, de souligner, qu'il subsiste encore quelques difficultés liées notamment à:

- l'exécution hors SIGFiP de certains projets financés notamment sur dons dont l'exécution est assurée par des cellules-projets dépendant directement des bailleurs de fonds ;
- au retard observé dans la finalisation de certaines opérations de passation des marchés ;
- la non concrétisation des intentions de financement de certains bailleurs.

L'analyse détaillée de l'exécution de ces dépenses selon la capacité d'absorption des Ministères et Institutions se présente comme suit :

- ❖ Les Ministères et Institutions ayant enregistré moins de 75% du taux de consommation de leurs crédits d'investissement, sont au nombre de vingt et un (21) dont treize (13) ont un taux d'exécution en deçà de 50%. Ces derniers ont plusieurs grands projets qui n'ont pas encore démarré, tels que le projet de renforcement du système de santé ivoirien (RSS-GAVI), la construction, la réhabilitation et l'équipement des bureaux et résidences de Préfectures et de Sous-Préfectures. Par ailleurs, d'autres projets ont un très faible niveau d'exécution notamment, le programme national de prise en charge des OEV-VIH/SIDA, l'extension de Bâtiments à la Direction de la Police Economique et Financière.
- ❖ Les Ministères et Institutions ayant enregistré un taux de consommation de crédits supérieur ou égal à 75% de leurs dotations annuelles sont au nombre de quinze (15). Au sein de ces ministères, les projets qui enregistrent les meilleurs taux de réalisation sont notamment, le projet d'appui aux branchements électriques sociaux, le projet d'urgence de réhabilitation du secteur électricité, le projet de réhabilitation et d'équipement de l'Assemblée Nationale et le projet de réhabilitation des Bâtiments de la Médiature.

2.3 Analyse des dépenses par grandes fonctions

Les dépenses du budget de l'Etat exécutées à fin septembre 2014, se répartissent selon les fonctions principales comme suit :

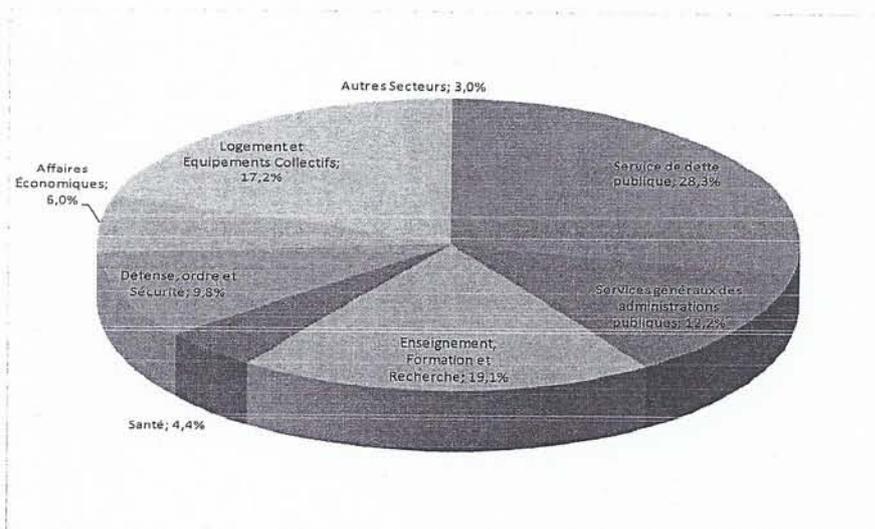
Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions à fin septembre 2014

(En milliards de F CFA)

Natures de Dépense	Prévisions		Exécution			
	Budget actuel	SIGFiP	Avances	Opérations de trésorerie	TOTAL	Taux d'exécution
Service de dette publique	1 129,0	841,0	0,0	74,3	915,3	81,1%
Services généraux des administrations publiques	639,3	310,0	32,0	54,3	396,3	62,0%
<i>dont Institutions</i>	123,3	89,2	1,9	0,0	91,1	73,9%
<i>Services Economiques et Financiers</i>	202,1	93,9	27,2	0,0	121,2	59,9%
<i>Autres Services Généraux</i>	313,8	126,8	2,9	54,3	184,0	58,6%
Enseignement, Formation et Recherche	877,3	613,7	5,1	0,0	618,9	70,5%
Santé	251,8	141,2	1,0	0,0	142,2	56,5%
Affaires Économiques	280,9	187,6	6,3	0,0	193,9	69,0%
Défense, ordre et sécurité	403,2	257,4	58,0	0,2	315,6	78,3%
Logement et Equipements Collectifs	665,4	543,5	3,4	9,0	555,8	83,5%
Autres Secteurs (Protection de l'environnement, Loisirs, Culture et Culte, Protection Sociale)	160,6	93,7	3,0	0,0	96,8	60,3%
TOTAL GENERAL	4 407,5	2 988,1	108,8	137,8	3 234,7	73,4%

Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

Graphique 3 : Répartition des dépenses exécutées par grandes fonctions à fin septembre 2014



Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

Le **service de la dette publique** a été exécuté à hauteur de 915,3 milliards comprenant 744,9 milliards de dette intérieure et 170,4 milliards de dette extérieure, soit un taux d'exécution de 81,1 % par rapport à la dotation annuelle.

Les dépenses des **services généraux des administrations publiques** s'élèvent à 396,3 milliards, soit 12,2 % des dépenses totales exécutées. Elles intègrent 91,1 milliards au titre des opérations menées par les **Institutions**, 121,2 milliards pour les dépenses des **services économiques et financiers** et 184 milliards pour les **autres services généraux**.

Au niveau du secteur de la **formation, de l'enseignement et de la recherche**, les dépenses exécutées à fin septembre 2014 s'élèvent 618,9 milliards. Ce montant prend en compte les dépenses de l'enseignement de base (234,5 milliards), de l'enseignement secondaire (175,6 milliards), de l'enseignement supérieur (90,6 milliards), de la formation continue des adultes (10,9 milliards), de l'enseignement technique et professionnel (48,9 milliards), de la recherche (16,3 milliards) et des autres secteurs de formation pour un montant de 42,2 milliards. Ces dépenses affichent un taux d'exécution de 70,5% par rapport à la dotation annuelle et représentent 19,2% des dépenses totales.

Les dépenses du secteur de la **santé** s'élèvent à 142,2 milliards avec un taux d'exécution de 56,5%. Ce montant comprend les dépenses effectuées dans le cadre de l'acquisition des médicaments et matériels biomédicaux (6,4 milliards), au titre des services de santé de base et secondaire (7,2 milliards), de la formation des agents de santé (4,5 milliards), des CHU et centre de santé (31,3 milliards) et des autres affaires liées à la santé (92,8 milliards).

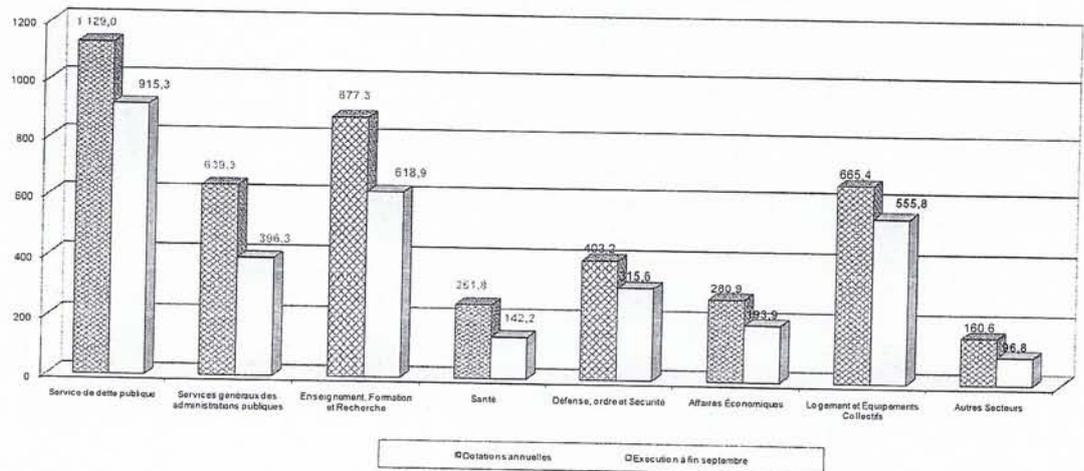
Les dépenses exécutées dans le secteur **des affaires économiques** s'établissent à 193,9 milliards, soit un taux d'exécution de 69%. Ces dépenses concernent le développement des activités agricoles et des ressources halieutiques (121,3 milliards), des transports et des télécommunications (41,9 milliards). Elles comprennent également les activités minières et énergétiques (2,5 milliards), le soutien aux activités industrielles et les dépenses relatives aux autres activités économiques telles que le commerce, l'hôtellerie et l'artisanat (28,1 milliards).

Les dépenses des services chargés de la **défense du territoire, et du maintien de l'ordre public**, se chiffrent à 315,6 milliards, soit un taux d'exécution de 78,3%. Elles comprennent les activités des services militaires (70,2 milliards), des services de la gendarmerie (39 milliards), des services de la police (75,4 milliards), des services judiciaires (32,4 milliards). Elles couvrent également les dépenses des autres affaires militaires et des établissements pénitentiaires qui se chiffrent respectivement à 97,3 milliards et 1,4 milliard.

Les dépenses effectuées pour la construction de **logements et équipements collectifs** s'élèvent à 555,8 milliards représentant 17,2 % des dépenses totales pour un taux d'exécution de 83,5% par rapport au budget.

Les dépenses réalisées par les autres secteurs (**protection de l'environnement, protection sociale, loisirs, culture et culte**) sont de 96,8 milliards, soit 2,9% du montant total des dépenses.

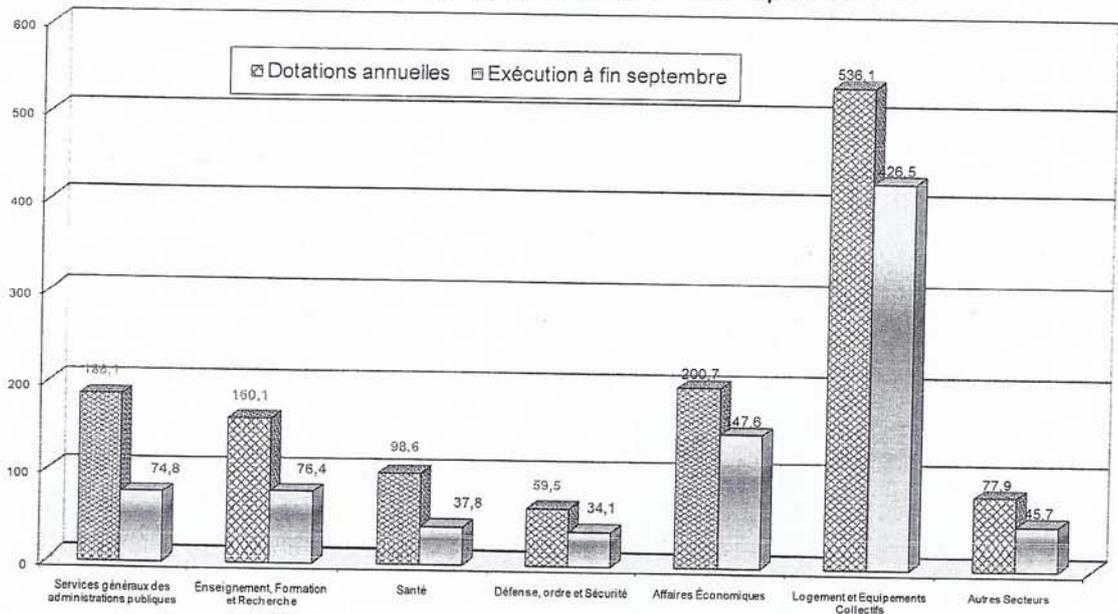
Graphique 4 : Exécution des dépenses par grandes fonctions à fin septembre 2014



Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

Les dépenses d'investissement par grandes fonctions y compris les dépenses post-crise, s'établissent globalement à 842,9 milliards. Les montants les plus importants sont observés dans les secteurs tels que les logements et équipements collectifs (426,5 milliards), les affaires économiques (147,6 milliards), l'enseignement, la formation et la recherche (76,4 milliards). Le graphique ci-dessous montre la répartition des dépenses d'investissement par grandes fonctions.

Graphique 5 : Dépenses d'investissement par grandes fonctions à fin septembre 2014



Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

2.4 Analyse des dépenses pro-pauvres

Les dépenses exécutées dans le cadre des actions de lutte contre la pauvreté et la réduction des disparités sociales se sont établies à 1 086,1 milliards à la fin du troisième trimestre 2014 pour un objectif plancher à fin septembre 2014 de 1 022,3 milliards, soit un taux d'exécution de 106,2%.

Ce résultat est lié à l'exécution plus importante que prévue des dépenses de certains secteurs, notamment l'agriculture, les routes et ouvrages d'art, l'eau, l'assainissement et l'énergie. Cette performance traduit la détermination du Gouvernement à renforcer les actions en faveur des couches les plus défavorisées de la population par le suivi régulier de l'exécution effective de ces dépenses.

Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin Septembre 2014

Domaines <i>(montants en milliard)</i>	2013 Réalisation Septembre	2014		
		Objectif annuel	Objectif Septembre	Réalisation
01 Agriculture et développement rural	81,7	81,9	49,1	81,1
02 Ressources Halieutiques et Production Animale	7,5	8,0	5,6	5,3
03 Education ³	756,3	836,3	596,5	585,6
04 Santé ⁴	197,9	267,4	173,6	141,1
05 Eau et Assainissement	118,4	82,1	46,4	82,1
06 Energie	25,5	30,1	16,9	30,1
07 Routes et ouvrages d'art	80,2	112,7	67,5	90,8
08 Affaires Sociales	24,3	22,4	15,9	17,1
09 Décentralisation	34,5	60,0	38,7	41,3
10 Reconstructions et réhabilitations	2,9	10,4	5,9	1,1
11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté	7,9	10,5	6,2	10,4
TOTAL	1337,1	1 521,8	1022,3	1086,1

Source : SIGFIP-DGBF-DGTCP

³ Il s'agit ici des dépenses de lutte contre la pauvreté dans le domaine de l'éducation-formation qui excluent les dépenses des cabinets ministériels considérées comme non pro-pauvres.

⁴ Il s'agit ici des dépenses de lutte contre la pauvreté dans le domaine de la santé, qui excluent les dépenses des cabinets ministériels considérées comme non pro-pauvres.

2.4.1 Agriculture, développement rural, ressources halieutiques et production animale

Les activités menées au sein de ces secteurs ont occasionné des dépenses d'un montant de 86,4 milliards dont 81,1 milliards au titre de l'agriculture et du développement rural et 5,3 milliards au niveau des ressources halieutiques et de la production animale.

En ce qui concerne le secteur agriculture et développement rural, les dépenses effectuées se rapportent à celles de l'administration générale (30 milliards), aux programmes de développement et de promotion de l'agriculture (29 milliards), aux actions de formation et d'encadrement du monde agricole avec l'appui de l'ANADER (9,5 milliards) ainsi qu'aux activités du programme d'aménagement hydro-agricole (12,7 milliards).

Les dépenses effectuées dans le domaine des ressources halieutiques et de la production animale, couvrent outre les charges d'administration générale, les actions de formation et d'encadrement (3,8 milliards), l'appui à l'élevage et la production laitière (1,3 milliard), la pêche et l'aquaculture (0,2 milliard).

2.4.2 Education

Les dépenses exécutées dans le secteur formation, enseignement et recherche scientifique se sont situées à 585,6 milliards y compris les charges salariales pour un montant de 416,6 milliards.

Ces dépenses se rapportent principalement aux activités de l'administration générale (16,3 milliards), à l'enseignement préscolaire et primaire (231,5 milliards), à l'enseignement secondaire général technique et professionnel (209,2 milliards) et à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique (105,3 milliards).

Par ailleurs, 23,3 milliards ont été consacrés au volet éducation du Programme Présidentiel d'Urgence.

2.4.3 Santé

Les dépenses exécutées dans le domaine de la santé, s'élèvent à 141,1 milliards. Ces dépenses intègrent entre autre les frais de fonctionnement de l'administration générale pour 78,4 milliards, les actions de renforcement du système de santé primaire pour 25,7 milliards et le volet santé du Programme Présidentiel d'Urgence pour 10 milliards.

Les dépenses au profit des Centres Hospitaliers Universitaires et des Instituts médico-spécialisés se sont établies à 25 milliards.

Les dépenses du secteur de la santé ont concerné également la politique de lutte contre le VIH/SIDA qui a bénéficié de 0,7 milliard.

2.4.4 Eau, assainissement et électricité

Les dépenses effectuées dans le cadre des actions pour l'accès des populations à l'eau potable, l'amélioration de l'assainissement et l'accès à l'électricité se sont globalement situées à 112,2 milliards.

Au niveau des actions de renforcement de l'accès des populations à l'eau potable, l'assainissement et de protection de l'environnement, les dépenses se sont établies à

68,6 milliards. Ces actions ont été renforcées par celles effectuées dans le cadre des volets eau potable, salubrité et assainissement du Programme Présidentiel d'Urgence à hauteur de 13,5 milliards.

L'amélioration de l'accessibilité des populations à l'électricité et le volet Electricité du Programme Présidentiel d'Urgence ont induit des dépenses d'un montant de 30,1 milliards.

2.4.5 Infrastructures

Les dépenses consacrées à l'amélioration des infrastructures routières et à la construction d'ouvrages d'art ont été exécutées à hauteur de 90,8 milliards. Ces dépenses sont relatives entre autres :

- au projet de renaissance des infrastructures de Côte d'Ivoire (35,7 milliards) ;
- aux travaux d'entretien des routes à travers le FER (32,7 milliards) ;
- à l'entretien des pistes rurales (3,8 milliards) ;
- à la construction d'ouvrages d'art (6 milliards).

2.4.6 Affaires sociales

Au titre des affaires sociales, les dépenses effectuées se chiffrent à 17,1 milliards dont 13 milliards au titre des charges de l'administration générale. Elles prennent également en compte la formation des femmes et du personnel d'appui, le fonctionnement des orphelinats, pouponnières et centres sociaux ainsi que la prise en charge des indigents et des victimes de guerre.

2.4.7 Décentralisation

Les subventions faites au profit des collectivités décentralisées pour le financement de leurs activités dans différents domaines de compétence se chiffrent à 41,3 milliards.

2.4.8 Reconstruction, réhabilitation et autres domaines de lutte contre la pauvreté

Les dépenses effectuées dans ce cadre se sont chiffrées à 11,5 milliards. Elles portent notamment sur la promotion et l'insertion des jeunes (9,2 milliards) et sur le développement du tourisme et de l'artisanat (1,2 milliard).

III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES

L'analyse des paiements effectués par les comptables publics se résument comme suit :

Tableau 6 : Etat des paiements effectués par les comptables par natures de dépenses à fin septembre 2014

	Prévisions annuelles	Exécution	Paielements (*)
1 Dette Publique	1 129	915,3	839,0
Dette intérieure	814,3	744,9	675,6
Dette extérieure	314,7	170,4	163,4
2 Dépenses Ordinaires	1 964,1	1 476,5	1 345,9
Personnel	1 175,7	882,6	882,6
Subventions et transferts	336,8	241,7	190,3
Autre dépenses ordinaires	451,6	352,2	273,0
3 Dépenses d'Investissement	1 306	842,9	408,2
Don	236,2	134,3	30,3
Emprunt	319,9	218,7	28,9
Trésor	749,9	489,9	349,0
4 Comptes Spéciaux du Trésor	8,4	0,0	0,0
TOTAL GENERAL	4 407,5	3 234,7	2 593,1

(*) Les paiements correspondent aux mandats mis en règlement au Trésor et les autres opérations de trésorerie.

Source : DGBF-DGTCF

3.1 Au titre de la dette publique

Les règlements des échéances de la dette publique se sont chiffrés à 839 milliards dont 675,6 milliards au titre de la dette intérieure comprenant 578,4 milliards de remboursement de capital et 97,1 milliards d'intérêts. Les règlements sur la dette extérieure se chiffrent à 163,4 milliards dont 113,6 milliards de remboursement de capital et 49,9 milliards d'intérêts.

3.2 Au titre des dépenses de personnel

A fin septembre 2014, les salaires payés aux fonctionnaires et agents de l'Etat s'élèvent à 882,6 milliards.

3.3 Au titre des transferts et subventions de l'Etat

Les transferts et subventions, au profit des organismes publics et certaines catégories de ménages (Ecoles privées, Etablissements Publics Nationaux, Collectivités Décentralisées, Représentations à l'étranger, Elèves et Etudiants au titre de bourses, ...), effectués par les comptables publics se chiffrent à 190,3 milliards.

3.4 Au titre des autres charges de fonctionnement

Les paiements relatifs aux dépenses de fonctionnement (y compris les dépenses d'abonnement) s'élèvent à 273,0 milliards dont 150,5 milliards sur les mandats pris en charge, 59,2 milliards d'avances et 63,3 milliards au titre des opérations de trésorerie. Les opérations de trésorerie concernent essentiellement les remboursements de crédits de TVA et les reversements de la TVA au secteur électricité pour respectivement 54,3 milliards et 9 milliards.

3.5 Au titre des dépenses d'investissement

Les paiements effectués au titre des projets d'investissement sont de 408,2 milliards dont 349 milliards sur les ressources intérieures, 30,3 milliards au titre des dons et 28,9 milliards sur emprunts.

IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER

Le tableau ci-dessous présente les repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit.

Tableau 7 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) à fin septembre 2014

(En milliards de FCFA)

Repères indicatifs	Fin mars 2014		Fin juin 2014		Fin septembre 2014		Fin décembre 2014
	Objectif	Réalisation	Objectif	Réalisation	Objectif	Réalisation	Objectif
Plafond sur les dépenses par procédures d'avances	19,8	18,7	55,6	47,5	81,5	80,5	119,7
Plancher sur les dépenses pro-pauvres	259,4	300,4	676,2	706,4	1 022,30	1 086,1	1 521,80

Source : DGBF

4.1 Plafond sur les dépenses par procédures d'avances

Ce critère, selon le Protocole d'Accord Technique, concerne le niveau total des avances consenties hors celles liées aux charges de personnel, au service de la dette publique et aux régies d'avances. A fin septembre 2014, le niveau de ces avances s'est situé à 80,5 milliards, en deçà du plafond fixé à 81,5 milliards.

4.2 Plancher sur les dépenses pro-pauvres

A fin septembre 2014, le niveau des dépenses pro-pauvres est estimé à 1 086,1 milliards pour un objectif plancher de 1 022,3 milliards. Ces dépenses enregistrent un taux d'exécution de 106,2%.

CONCLUSION

Au terme du troisième trimestre 2014, l'exécution du budget fait ressortir un niveau satisfaisant de mobilisation des ressources sur les marchés monétaire et financier grâce notamment au succès enregistré au titre de l'émission le 12 juillet 2014 de l'Euro Bond sur le marché financier international. De même, la maîtrise des charges de fonctionnement a contribué à assurer le respect des repères quantitatifs du Programme Economique et Financier au troisième trimestre.

Le niveau d'exécution des dépenses d'investissement, qui ressort meilleur par rapport à la même période en 2013, devrait se consolider davantage et les objectifs annuels en matière de dépenses d'investissement devraient être atteints.

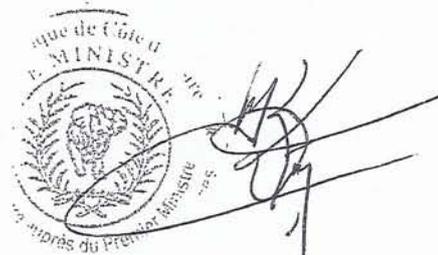
Telle est l'économie de la présente communication relative à l'exécution budgétaire à fin septembre 2014, soumise à l'adoption du Conseil des Ministres.

LE MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET



Abdourahmane CISSE

LE MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



Nialé KABA